



USPE (Union Syndicale Parlement Européen) était seule à insister pour que l'administration présente au **Comité du personnel des plans de recrutement pluriannuels**, ce qui permettrait **d'assurer un meilleur accès des agents contractuels aux concours internes**. Notre demande a été rejetée par... la majorité actuelle du Comité du personnel.

Nous savons que rien ne changera tant que l'administration continuera à organiser des concours internes ad hoc. Les représentants du personnel ont des prérogatives légales pour exiger des plans de recrutement pluriannuels, car ce n'est qu'en planifiant à l'avance que nous pourrions avoir une véritable conversation sur l'accès systématique des agents contractuels aux concours internes. **Nous avons simplement besoin de MEMBRES QUI ONT UNE VOIX FORTE AU COMITÉ DU PERSONNEL** et qui utiliseront ces prérogatives.

Ceci étant dit, nous pensons que la seule véritable façon de défendre les collègues employés sous contrat est de mettre fin à la dualité de l'emploi dans les institutions européennes : des conditions d'emploi égales devraient être offertes pour un travail égal. Cela ne peut se faire que par le biais d'une révision du statut du personnel. Un groupe de travail spécialisé au niveau de l'Union Syndicale Fédérale prépare depuis longtemps le moment où cette révision sera mise sur la table. Nous sommes prêts.

Votez pour l' USPE - le plus ancien et le plus grand syndicat des institutions européennes!

VOTEZ pour la LISTE N° 12!

Liste N° 12

Pour une dignité restaurée



Because Staff Matters



**Union
Syndicale
Parlement Européen**